



INTERACTIONS AESH ENSEIGNANT

FAE

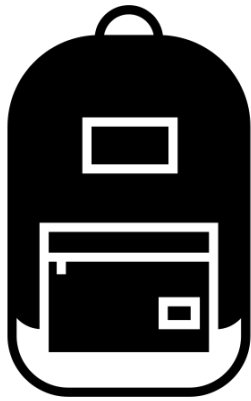
Yann Maleville CPD-ASH



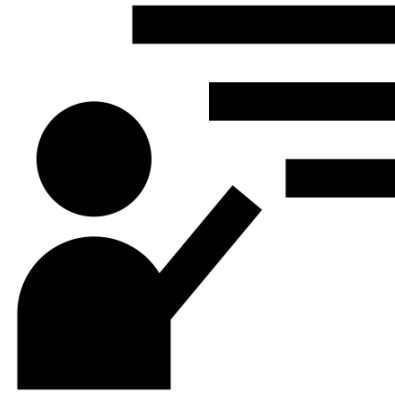
MIEUX COMPRENDRE LE JEU DE POSITIONNEMENT DANS LA CLASSE



EXEMPLE



MAUD ET CHARLES



UNE AESH-CO ET UN ENSEIGNANT
SPECIALISE EN ULIS ECOLE

MIEUX COMPRENDRE LE JEU DE POSITIONNEMENT DANS LA CLASSE



Le « territoire » du professeur

P. détient le discours pédagogique,

- Elle indique des chemins pour trouver l'information. Les outils (affiche) facilitent la tâche de recherche.

P. s'adresse à Charles, mais également aux autres (trilogie)

- «Où est-ce qu'il est mis le nouveau mot rouge ?,
- «On regarde ici »,
formule impersonnelle
pouvant s'adresser à
tous.

P. n'emploie le «**tu**» qu'à la fin «alors **tu** l'écris sur ton PC ».



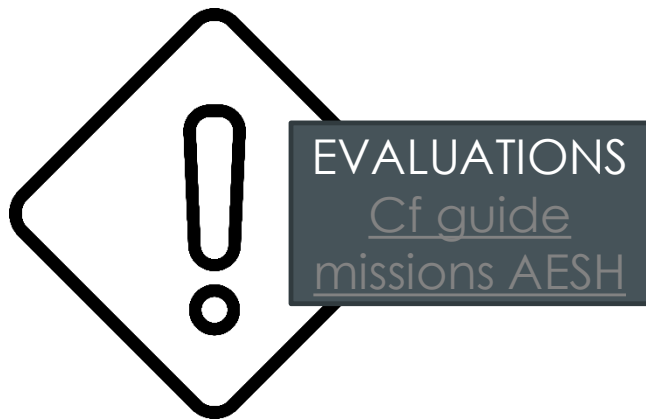
Le « territoire » du professeur

Le professeur organise une guidance importante:

- En installant des rituels des routines
- En connaissant l'impact des troubles de Charles dans le travail
- En aménageant l'espace avec des compensations (ordinateurs)
- En ajustant le travail pour que Charles progresse
- En travaillant sur les stratégies (affichages)



Espace-Technique de l'AESH



Positionnement
près de Charles :
mais l'AESH ne fait
pas écran.



L'AESH répète
plusieurs fois le
mot à écrire



Regard périphérique :
soutient le travail des élèves
assis derrière et provoque un
éloignement symbolique vis à
vis de Charles.



Dans ce cas, Charles peut
réaliser la tâche de manière
équitable grâce à l'action de
l'AESH.

Conclusion

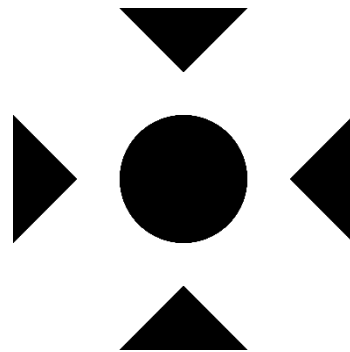


L'EFFICACITÉ DE CERTAINES
ACTIONS DE L'ACCOMPAGNANT
PEUT DÉPENDRE **DU MODE DE
COLLABORATION ENTRE
ENSEIGNANT ET
ACCOMPAGNANT.**



ADÉQUATION ENTRE LE
SYSTÈME AUXILIAIRE
ENFANT-ACCOMPAGNANT
ET LE SYSTÈME CENTRAL
CLASSE-PROFESSEUR

Coopération effective
AESH-Professeur pour
favoriser l'autonomie
de l'élève handicapé



Objectif conjoint :
Amener l'élève à «faire tout seul».

**L'accompagnement d'un AESH se
veut temporaire.**

Coopération effective
AESH-professeur pour
favoriser l'autonomie
de l'élève handicapé

Des actions prédéfinies et concertées de l'AESH selon les
modalités de travail :

En individuel

En groupe

Dans les phases
d'apprentissage

Dans les phases
d'évaluation

Dans un dispositif ou en scolarité inclusive

Coopération effective
AESH-professeur pour
favoriser l'autonomie
de l'élève handicapé

L'enseignant a pour mission l'orchestration des dispositifs pédagogiques et didactiques :

- ✓ Préparation des situations proposées à l'élève,
- ✓ gestion de l'espace et du temps,
- ✓ gestion de la situation collective,
- ✓ discours pédagogique (stratégie à adopter par les élèves, métacognition...),
- ✓ outils,
- ✓ explicitation,
- ✓ introduction des procédures,
- ✓ évaluations.

POINT DE VIGILANCE POUR L'AESH



FAIRE ATTENTION À NE PAS FAIRE ÉCRAN:

PHYSIQUEMENT EN CLASSE

DANS LES APPRENTISSAGES

LORS DES EVALUATIONS



TYPE 2 : SYSTÈME DIDACTIQUE CENTRAL DÉDOUBLÉ AESH/ENSEIGNANT

Peu de concertation AESH /
professeur

AESH prend majoritairement
connaissance de la situation
en même temps que l'élève

AESH parfois en autonomie
avec un groupe, les autres
encadrés par l'enseignant

Participation épisodique de
l'élève aux activités collectives

Peu d'interactions avec ses
pairs

Formes de travail et
adaptations pédagogiques
instituées par l'AESH

Isolement de l'AESH

TYPE 3 : SYSTÈME SYMÉTRIQUE – INTERCHANGEABLE ASH/PROFESSEUR

Discussions et observations
AESH/professeur

AESH calque ses méthodes sur
celui du professeur, sans
toujours en maîtriser les enjeux
(gestes professionnels)

Partage des modes
d'intervention

Responsabilités importantes
données à l'AESH

Posture de l'AESH vis-à-vis de
ses missions

Dysfonctionnement du
système idéal de
fonctionnement : système
central et système auxiliaire

Maîtrise des compétences didactiques nécessaire à l'analyse
des difficultés et la conception de séances dédiées à la
remédiation dévolues au professeur

POUR RÉSUMÉ : SCHÉMAS REPRÉSENTANT LA RELATION AESH- ENSEIGNANT

Type 1:
Concertation
Définition
d'objectifs
communs

Type 2: Isolement
de l'AESH
Responsabilité,
devient référente
du handicap de
l'élève

Type 3: Discussion
Symétrie avec
l'enseignant. Trop
de responsabilités
pour l'AESH

Que faire si vous vous retrouvez dans le Type 1 ?

- Maintenir ce fonctionnement dans le temps
- Nécessite pour l'AESH et l'enseignant de continuer à s'informer sur le handicap
- Continuer à renvoyer des informations sur l'évolution de l'élève par l'AESH
- Continuer à récupérer un maximum d'information sur les séances d'apprentissage à venir pour les AESH

Que faire si vous vous retrouvez dans le Type 2 ?

Nécessité d'organiser un temps de concertation bilan

- Recentrer les besoins de l'élève au regard du PPS
- Ainsi que sur les modalités d'accompagnement prévues initialement
- AESH : observations que l'élève est en capacité à .../ éprouve des difficultés importantes pour...
- Envisager quelques adaptations pour permettre à l'élève de ... (augmenter l'accessibilité des élèves aux tâches proposées au collectif)
- Favoriser ponctuellement la triangulation avec d'autres élèves pour un travail conjoint (de manière à le ramener dans le système central)
- Garder en tête qu'un aménagement ou une adaptation nécessaire à un élève à besoins éducatifs particuliers peut servir à l'ensemble des élèves de la même classe (CUA)
- Rappeler les limites des activités de l'AESH

Que faire si vous vous retrouvez dans le Type 3 ?

Se réunir pour retracer les limites du fonctionnement de chacun

- Partir des besoins de l'élève (PPS)
- Classer ce qui relève des aménagements-étayages-adaptations – accompagnements (missions enseignant)
- Se répartir les rôles sur quelques scénarios
- Garder en tête l'articulation système central (enseignant-groupe classe) et le système auxiliaire (AESH-élève accompagné)